



Déclaration FNEC-FP FO au CAEN du 29 novembre 2018

**Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CAEN,**

Aujourd'hui s'ouvre la période des élections professionnelles pour les agents de la fonction publique votant par voix électronique. Ce scrutin dure une semaine. FO reste partisane d'élections avec vote à l'urne sur un jour et dépouillement à la clôture du scrutin, procédure qui garantit la sincérité du scrutin. Hier en cérémonie de bureau de vote, nous avons constaté qu'un algorithme affichait sur un écran le nombre 0. Et un PV en concluait que « les urnes sont vierges ». Fort bien, puisque c'est écrit il faut le croire, que les urnes sont vierges ! Oui, il faut le croire, mais avoir la possibilité de contrôler, ça c'est impossible, comme il faut croire que le résultat affiché le 6 décembre sera l'émanation du vote des électeurs. Le vote vient à peine de commencer et je signale que de nombreux collègues n'arrivent pas à voter. Ce n'est pas notre conception de la démocratie.

J'émetts le vœu ici devant citoyens et élus de cette assemblée que jamais lors des scrutins politiques un algorithme ne devienne, en lieu et place des urnes physiques, le filtre obligé des résultats électoraux.

Nous voulions aussi signaler que la date de tenue de ce CAEN nous semble pour le moins mal choisie. Nous sommes en effet fortement déportés sur la campagne des élections professionnelles qui nous occupe quelque peu.

Concernant l'action gouvernementale, FO combat l'orientation sur la réforme des retraites par points qui vise à détruire le Code des pensions et la solidarité intergénérationnelle. FO condamne aussi l'intention du gouvernement de s'attaquer au Statut général des fonctionnaires. Toutes les règles régissant le principe de carrière, la séparation du grade et de l'emploi, le recrutement d'un fonctionnaire sur une mission pérenne, les organismes consultatifs sont directement visés.

En cassant le code des pensions et le statut, en contractualisant l'emploi, en privatisant les missions, le gouvernement prendrait la lourde responsabilité d'accroître les inégalités, de transformer l'usager en client, de casser le service public. C'est un choix de société. Ce n'est pas le nôtre.

Les principes fondateurs du service public sont aux antipodes de cette politique : celui-ci devrait au contraire garantir l'égalité des droits et des services pour tous les citoyens sur tout le territoire.

FO, qui a largement contribué à la négociation et à l'élaboration des statuts des fonctionnaires et de l'organisation du service public, s'oppose à ces réformes régressives. Elles sont dangereuses, socialement, économiquement et démocratiquement.

Pour ce qui est du service public et de l'emploi la suppression prévue de 50.000 postes de fonctionnaires d'État qui implique d'en supprimer 20 à 25 000 dans l'Éducation alors que le personnel est surchargé de travail et n'arrive pas à faire face est une aberration. Et le gouvernement annonce la création en juillet 2019 d'une agence de reconversion pour les agents de l'État qui à n'en pas douter a rapport avec la fusion programmée des académies, avec restructuration des services toujours plus éloignés des salariés et des usagers. C'est tout un programme !

Il choisit également la précarité et l'embauche de contractuels contre l'emploi de fonctionnaires. Il invente ainsi le « pré-recrutement » pour confier des classes à des personnels non qualifiés et mettre en place un vivier de contractuels.

Est-ce cela « l'école de la confiance » ? Telle n'est pas la vision des personnels qui ne partagent pas cette façon d'imaginer « l'école de la confiance ».

Et s'il fallait démontrer la nocivité de l'avalanche des contre-réformes successives, le bilan social des personnels est sans appel : en 8 ans, le nombre d'agents n'ayant jamais été absent a diminué de près de 6000 collègues, passant de 18 276 à 12 522. Ces deux dernières années, la dégradation se poursuit avec + 7,5 % d'agents arrêtés pour motif de santé. Le jour de carence ajoute à cette dégradation des conditions de travail et de rémunération. En 20 ans, en partant des chiffres officiels de l'INSEE les fonctionnaires ont encaissé la perte de 18 % de la valeur du point d'indice et 3 % à 4 % de prélèvements supplémentaires.

A propos de traitement La FNEC-FP FO rappelle que la décision rectorale de ne payer qu'en janvier les rappels de traitement 2018 dus est indigne et doit être revue :

– Premièrement un salaire dû doit être payé en temps et en heure. Ce n'est pas comme s'il augmentait scandaleusement

– D'autre part le paiement du rattrapage des salaires 2018 au début 2019 génère une double spoliation. Avec le prélèvement à la source, les salaires 2018 ne seront pas soumis à l'impôt alors que les rattrapages 2018 payés en 2019 le seront. Et, mais ceci en devient marginal dans la spoliation, le rappel peut faire basculer les collègues dans une tranche supérieure des impôts.

Est-ce une consigne de Bercy ?

Questions salaires, nous réaffirmons notre revendication d'abandon de PPCR rejeté par les syndicats majoritaires FO, CGT, SUD. Financièrement, les calculs détaillés montrent que c'est de la poudre de perlimpinpin destinée à faire avaler la baisse de valeur du point d'indice. Question orientation, il a le même contenu que la réforme Châtel de 2012, réforme combattue par FO, CGT, SUD et FSU puis retirée. Que ce soit l'évaluation PPCR et les rythmes scolaires, ces décrets convergent vers « l'école des territoires ». FO réaffirme que nous ne sommes salariés, ni des collectivités territoriales, ni des maires, ni des conseils d'école, ni des potentats locaux. Nous sommes fonctionnaires de l'Etat, nous voulons conserver la garantie de notre indépendance professionnelle. Nous avons un statut national, nous voulons le garder ! L'école républicaine s'est constituée sur la base de l'indépendance des enseignants vis-à-vis du curé, du maire, des potentats locaux, au nom de la république et du droit des enfants de la nation. Nous n'acceptons pas de revenir plus de 130 ans en arrière. PPCR, décrets Peillon, Hamon, Blanquer, doivent être retirés.

Nous ne reviendrons pas sur l'aspect quantitatif déplorable de la politique ministérielle, et la décision de supprimer 2650 postes à la rentrée. Pour l'aspect qualitatif, il en est malheureusement de même.

Dans le second degré, la politique du ministre est marquée par des textes prétendument réformateurs avec la réforme du lycée et du baccalauréat ainsi que la réforme de la voie professionnelle. Si être réformiste c'est être progressiste, alors nous affirmons que ces réformes sont contre-réformistes.

La réforme du lycée et du baccalauréat est une régression sans précédent.

Elle programme en premier lieu une réduction du nombre d'heures de cours. Qui peut faire croire qu'un élève qui reçoit moins d'heures de cours sera mieux préparé à une poursuite d'études ?

Ensuite, elle exerce une pression renforcée sur les établissements, au nom de l'autonomie, pour leur imposer, dans le cadre des enseignements pluridisciplinaires, des ajustements internes qui dégagent le ministère et le rectorat de l'obligation de créer des postes et d'affecter des enseignants-remplaçants quand cela est nécessaire.

Cette réforme ce sont des « bidouillages » avec les emplois du temps des professeurs, mais aussi des élèves, sur plusieurs lycées en fonction de l'organisation imposée par le rectorat au niveau du bassin de formation.

Cette réforme du lycée et du baccalauréat c'est aussi le pilotage par « évaluation permanente » avec 18 évaluations en contrôle continu à chaque fin de semestre en première comme en terminale. Cette réforme c'est le stress permanent des élèves et des personnels. Les évaluations permanentes ne laissent aucun espace aux élèves pour s'approprier les apprentissages. L'examen final valide une acquisition globale des savoirs, le contrôle continu les saucissonne.

Dans les lycées, les personnels s'opposent très majoritairement à cette réforme, Force Ouvrière en revendique l'abandon de toute urgence.

Concernant la réforme de la voie professionnelle, nous en rappelons notre refus. Elle entraîne une déprofessionnalisation et la mixité des publics (élèves sous statut scolaire et jeunes en apprentissage)

alors que nos élèves ont surtout besoin de stabilité. Pour ce qui est de la politique locale, nous enregistrons un infléchissement positif de l'orientation vers les lycées professionnels, infléchissement que nous appelons à renforcer.

Enfin FO s'oppose à la 2ème heure supplémentaire obligatoire qui aggrave la charge de travail des enseignants et va entériner des mesures de carte scolaire.

Quant à Parcoursup, il reste ce pour quoi il a été fait : un tri des bacheliers, contre le baccalauréat 1^{er} grade universitaire, contre le droit d'accès à l'université de son choix.

Enfin, je conclurai en rappelant que l'éducation nationale est bien le pire des employeurs en matière de santé et de visite réglementaire de médecine du travail. L'essentiel des personnels en 30 et 40 ans de carrière n'a jamais été convoqué, y compris ceux qui l'ont sollicité. En recours contentieux par FO, le Tribunal administratif de Toulouse a d'ailleurs condamné le recteur pour défaut de visite de médecine du travail. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la mise en conformité n'est pas faite.

Pour défendre le service public, FO revendique :

- l'arrêt des suppressions de postes et la création des postes statutaires nécessaires ;
- le retrait de Parcoursup, de la réforme du lycée et du baccalauréat, l'abandon de la réforme de la voie professionnelle et le retrait du projet de loi pour « l'école de la confiance » ;
- l'abandon de la fusion des académies.